



Collodi, le 22 janvier 2022

Chers Membres de la SEC, chers Amis,

Permettez-nous, avant tout, de vous souhaiter une bonne nouvelle année, dont nous espérons qu'elle a bien commencé pour vous. Il y un an, notre message était animé par le vœu universellement partagé d'un dépassement de la pandémie. Ce vœu s'accompagnait de celui d'une prise de conscience toujours plus large des causes qui y avaient contribué, et de l'aménagement d'un monde qui sache tirer parti de cette leçon cruelle.

Il est désormais clair que la pandémie a trop duré et a produit des changements tellement répandus et radicaux, qu'un simple retour au passé est impensable. Le risque n'est donc pas là, mais bien plutôt dans le fait qu'elle nous laisse un héritage mal géré et insurmontable. Toute crise peut en entraîner d'autres aussi graves ou s'entrelacer avec elles (comme nous le voyons bien ces jours sur le plan économique et sur le plan international), alors qu'elle ne saurait en elle-même porter les moyens de son dépassement. C'est à un effort d'intelligence, de prise de conscience et d'action responsable qu'incombe son dépassement. La situation semble encore fluide.

Notre effort commun doit viser à ce qu'elle ne se fige pas dans ses aspects les plus négatifs. Comme le disait Umberto Campagnolo en 1961 : la crise se présente sous la forme d'une masse de problèmes dont la solution est en même temps impossible et nécessaire. De la sorte, l'œuvre à accomplir apparaît surhumaine ; toutefois, l'homme ne peut s'y dérober [...] Il s'agit de l'ensemble des problèmes que suscite, avec ses contradictions internes, l'ordre établi, lequel, du fait de sa structure même, n'a pas le pouvoir de les résoudre. La crise est surmontée lorsque le nouvel ordre de choses est né et devenu assez stable, ce qui est l'œuvre de la politique de la culture. La solution d'une époque critique requiert donc une pensée et une action qui transcendent le système social responsable de la crise.

La conviction de vivre un moment particulier, très difficile d'une part, mais par-delà même, susceptible d'apporter des développements nouveaux, ainsi que l'urgence de s'interroger pour comprendre comment agir a certainement marqué notre rencontre à Florence en novembre dernier et mis en lumière la nécessité pour la SEC de se confronter avec les thèmes du moment présent, l'informatisation accélérée avec ses avantages et ses dangers, la crise de l'énergie, les développements de la globalisation, l'inégalité croissante des conditions de vie.

Quelques mots sur nos journées florentines, dont vous avez reçu le programme. Le 11 novembre après-midi et le 12 matin, nous avons été les hôtes des Archives Historiques de l'Union Européenne à l'occasion de l'ouverture du Fonds SEC auprès des AHUE. La belle cérémonie d'ouverture, à la présence des autorités locales et de représentants des institutions publiques concernées par la conservation et la mise en valeur du patrimoine archivistique, s'est terminée par un tour des salles des Archives et une visite aux caveaux où les documents sont conservés, qui nous a tous vivement impressionnés. C'est d'ailleurs le seul moment que nous avons regretté de ne pas pouvoir partager avec notre auditoire en ligne, nombreux, que nous remercions ici d'avoir été avec nous.

Le matin du 12 novembre, cette occasion heureuse et très attendue a été couronnée par un colloque. Partant d'une réflexion sur l'histoire de la SEC, les interventions des membres de la SEC Giuseppe Goisis, Fabio Guidali, Antonio Trampus et de Tommaso Milani ont donné un aperçu du potentiel des études de ses archives ainsi que de leur signification pour le moment présent. Nous avons eu de

plus de plaisir d'entendre un précieux témoignage de notre confrère Andrea Csillaghy, disciple d'Umberto Campagnolo et collaborateur de la SEC dès la fin des années Cinquante.

La deuxième partie de nos travaux, notre XXIIème Assemblée générale s'est ouverte avec une conférence de notre nouveau membre, Anne-Marie Bonnet, professeur émérite d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Bonn, sur Art and Life in Pandemic Times. Tissant une fine toile d'observations et de réflexions, l'oratrice nous a présenté bien des interrogatifs soulevés par la situation actuelle, sur lesquels nous devrons travailler pendant les mois à venir pour tenter de leur trouver des réponses selon notre perspective.

Enfin, les travaux du 13 matin ont porté sur les prochaines étapes que la SEC a devant elle, qui devraient à la fois en préserver la spécificité et lui donner une visibilité et une emprise dans le débat contemporain. Les membres présents sont unanimement tombés d'accord sur le fait que la culture, la politique et l'Europe comme réalité et comme idéal traversent une phase difficile, qui rend nécessaire aujourd'hui autant que jadis un travail fondé sur la politique de la culture.

Le président par intérim Bernacchi a assuré que le siège de la SEC sera disponible dans quelques mois, car les travaux de rénovation de la maison qui devra l'accueillir ont maintenant commencé, et il a également assuré que la Fondation Collodi ne fera pas manquer son aide financière, si nécessaire, à la SEC. Il a réaffirmé sa conviction que la relance de l'activité de la SEC passe par un changement des Statuts, qui ouvre ses portes à un grand nombre de nouveaux membres, représentants de multiples professions. Enfin, il s'est dit disponible à assurer la présidence de la SEC jusqu'à l'approbation des nouveaux Statuts.

C'est donc sur la base d'un programme de quelques mois, qui comporte une révision des Statuts, une Assemblée générale extraordinaire devant notaire pour adopter les nouveaux Statuts suivie d'une réélection de tous les organes, que les membres réunis à Florence ont élu Pier Francesco Bernacchi président de la SEC.

Les élections des organes ont été complétées : nous vous prions de trouver en annexe la composition du nouveau Bureau, du Conseil exécutif, du Conseil d'administration. Tous les noms que vous lirez vous serons sans doute bien connus, sauf ceux d'Anne-Marie Bonnet, que nous vous avons présentée plus haut, et de Giovanni Farese, historien de l'économie et professeur à l'Université Européenne de Rome, que nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nos membres.

La Commission interne pour la révision des Statuts, formée en 2019, a été reconduite en les personnes de : P.F. Bernacchi, C. Brulant, A. Cammara, C. Campagnolo, C. Charakas, M. Favreau, A. von Graevenitz, T. Kozlowski, M. Schäfer. La Commission se réunira dans ces prochaines semaines pour examiner une première épreuve des nouveaux Statuts qui tiendra compte des propositions d'amendement qui nous sont parvenues.

Comme chaque année, nous vous prions de vous acquitter du paiement de votre cotisation pour l'année 2022, ou pour les deux années 2021 et 2022. 50 euros par année demeure le montant fixé pour les membres qui ne sont pas rattachés à un Centre national ; 25 euros pour ceux qui versent la même somme de 25 euros à leur Centre national. Un éventuel geste de soutien est très apprécié.

En vous souhaitant à nouveau une année de santé et sérénité, nous vous assurons, chers Membres de la SEC, de notre attention cordiale.

Le Secrétaire général international : Cosima Campagnolo

Le Président par intérim : Pier Francesco Bernacchi